



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac

B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel

Les Berges du lac 1053 Tunis

Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477

RC : B148992002 – MF : 810623T/A/M/000

E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage

Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis

TÉL : 71 755 035/ 71 755 024 - Fax : 71 753 062

RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000

Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

## **HANNIBAL LEASE**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE  
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
AU 30 JUIN 2021**

**AOUT 2021**

## **SOMMAIRE**

	<u>Page</u>
<b>I- RAPPORT D'EXAMEN LIMITE</b>	<b>3</b>
<b>II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021</b>	<b>6</b>

**I – RAPPORT D’EXAMEN LIMITE**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 – MF : 810623T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/ 71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021**

**Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

### **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 598 236 KDT et un déficit de 1 621 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2021, comprenant le bilan au 30 juin 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Août 2021

### Les commissaires aux comptes

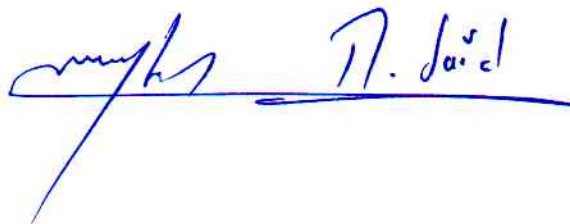
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT

Said MALLEK



## II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

	<b>Page</b>
Bilan	7
Etat des Engagements Hors Bilan	8
Etat de Résultat	9
Etat de Flux de Trésorerie	10
Schéma des soldes intermédiaires de gestion	11
Notes aux Etats Financiers	12

**BILAN ARRETE AU 30 juin 2021**  
(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4	13 202 344	13 485 536	19 346 396
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	543 805 259	631 269 873	585 072 547
Portefeuille-titres de placement	6	1 300 782	6 481 685	28 186 220
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 220 553	21 226 855	22 375 118
Autres actifs	9	6 946 755	6 068 050	6 792 746
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>689 291 953</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>
PASSIFS	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
Concours bancaires	10	6 644	37 235 521	-
Dettes envers la clientèle	11	8 909 659	8 041 911	6 870 947
Emprunts et dettes rattachées	12	454 783 046	534 832 462	526 037 704
Fournisseurs et comptes rattachés	13	61 385 266	32 025 774	63 400 056
Autres passifs	14	7 912 608	13 916 684	9 290 926
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>532 997 224</u></b>	<b><u>626 052 351</u></b>	<b><u>605 599 633</u></b>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		55 000 000	40 180 000	55 000 000
Réserves		9 000 873	8 951 182	8 902 071
Prime d'émission		-	13 996 000	-
Actions propres		(404 890)	(403 879)	(403 879)
Résultats reportés		3 263 397	8 297 198	7 426 598
Résultat de la période		(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b><u>65 238 422</u></b>	<b><u>63 239 601</u></b>	<b><u>66 933 347</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>689 291 953</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**AU 30 JUIN 2021**  
*(Exprimé en dinars)*

	<b>30 juin</b>		<b>31 Décembre</b>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>114 122 869</b>	<b>109 430 268</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	36 104 948	28 177 573	26 906 218
Garanties Réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	70 017 922	73 252 695	83 212 051
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 082 616 411</b>	<b>1 124 842 409</b>	<b>1 175 231 071</b>
Cautions Reçues	378 738 718	352 278 527	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	336 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	99 279 639	92 357 775	102 972 667
Valeurs des biens, objet de leasing	603 291 484	679 869 535	647 068 312
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>61 728 643</b>	<b>102 041 610</b>	<b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	61 100 000	101 818 201	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	628 643	223 409	934 238



**ETAT DE RESULTAT**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	35 552 498	32 698 606	67 760 255
Intérêts et charges assimilées	17	(21 600 627)	(26 506 385)	(51 464 874)
Produits des placements	18	490 804	162 517	976 994
Autres produits d'exploitation	19	18 173	17 307	35 037
<b>Produits nets</b>		<u>14 460 847</u>	<u>6 372 045</u>	<u>17 307 412</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	20	4 092 155	3 825 423	8 121 023
Dotations aux amortissements	21	557 457	273 151	651 460
Autres charges d'exploitation	22	1 893 550	1 813 542	3 605 478
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>6 543 162</u>	<u>5 912 116</u>	<u>12 377 961</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>				
		<u>7 917 685</u>	<u>459 929</u>	<u>4 929 451</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	9 270 637	8 065 819	9 031 197
Dotations nettes aux autres provisions	24	172 009	(68 294)	(352 686)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				
		<u>(1 524 961)</u>	<u>(7 537 596)</u>	<u>(3 749 060)</u>
Autres pertes ordinaires	25	(13 822)	(288 919)	(344 850)
Autres gains ordinaires	26	772	118 791	284 876
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>				
		<u>(1 538 010)</u>	<u>(7 707 724)</u>	<u>(3 809 034)</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(82 648)	(65 376)	(159 032)
Contribution sociale de solidarité		(300)	(300)	(300)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>				
		<u>(1 620 958)</u>	<u>(7 773 400)</u>	<u>(3 968 366)</u>
Contribution conjoncturelle		-	(7 500)	(23 077)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>				
		<u>(1 620 958)</u>	<u>(7 780 900)</u>	<u>(3 991 443)</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>(0,148)</b>	<b>(0,712)</b>	<b>(0,365)</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	28	213 454 993	165 381 563	399 647 846
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(133 435 932)	(127 951 515)	(241 638 174)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 540 825)	(6 605 312)	(13 155 197)
Intérêts payés	31	(20 618 348)	(32 386 667)	(53 601 824)
Impôts et taxes payés	32	(13 748 302)	(11 956 263)	(26 007 193)
Autres flux liés à l'exploitation	36	27 227 126	(5 489 511)	(26 071 913)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>66 338 712</u>	<u>(19 007 705)</u>	<u>39 173 545</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(544 159)	(1 439 495)	(2 963 841)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	750	122 000	261 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(543 409)</u>	<u>(1 317 495)</u>	<u>(2 702 841)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(1 011)	(14 531)	(50 599)
Dividendes et autres distributions	35	(72 956)	(61 102)	(120 745)
Encaissements provenant des emprunts	12	126 300 000	563 031 799	822 500 000
Remboursements d'emprunts	12	(198 172 032)	(566 832 568)	(839 904 580)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(71 945 999)</u>	<u>(3 876 402)</u>	<u>(17 575 924)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(6 150 696)</u>	<u>(24 201 602)</u>	<u>18 894 779</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	19 346 396	451 616	451 616
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	13 195 699	(23 749 985)	19 346 396

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2021	2020	2020		2021	2020	2020		2021	2020	2020
Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263	Intérêts et charges assimilés	21 600 627	26 506 385	51 464 874				
Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113								
Variations des produits réservés	(711 663)	(1 804 820)	(1 220 229)								
Produits accessoires	1 044 381	970 363	2 099 107								
Autres produits d'exploitation	18 173	17 307	35 037								
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>35 570 670</b>	<b>32 715 913</b>	<b>67 795 291</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>13 970 043</b>	<b>6 209 528</b>	<b>16 330 418</b>
Marge commerciale (PNB)	13 970 043	6 209 528	16 330 418	Autres charges d'exploitation	1 893 550	1 813 542	3 605 478				
Produits des placements	490 804	162 517	976 994	Charges de personnel	4 092 155	3 825 423	8 121 023				
<b>Sous total</b>	<b>14 460 847</b>	<b>6 372 045</b>	<b>17 307 412</b>	<b>Sous total</b>	<b>5 985 705</b>	<b>5 638 965</b>	<b>11 726 501</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 475 142</b>	<b>733 080</b>	<b>5 580 911</b>
Excédent brut d'exploitation	8 475 142	733 080	5 580 911	Dotations aux amortissements et aux résorptions	557 457	273 151	651 460				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 133 715	998 236	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	12 404 352	9 064 055	9 592 779				
- Sur les actions cotées	7 917	153 194	487 405	- Des autres actifs	75 920	130	131				
				- Pour dépréciation des titres	19 006	10 887	8 588				
				- Collectives	-	-	1 721 844				
				- Pour risques et charges	85 000	73 883	126 000				
Autres produits ordinaires	772	118 791	284 876	Autres pertes ordinaires	13 822	288 919	344 850				
				Impôts sur les bénéfices	82 648	65 376	159 032				
				Contribution sociale de solidarité	300	300	300				
<b>Sous total</b>	<b>11 617 546</b>	<b>2 003 301</b>	<b>8 636 618</b>	<b>Sous total</b>	<b>13 238 505</b>	<b>9 776 701</b>	<b>12 604 984</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>
Résultat des activités ordinaires	(1 620 958)	(7 773 400)	(3 968 366)	Contribution conjoncturelle	-	7 500	23 077				
<b>Sous total</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 773 400)</b>	<b>(3 968 366)</b>	<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>7 500</b>	<b>23 077</b>	<b>Résultat net</b>	<b>(1 620 958)</b>	<b>(7 780 900)</b>	<b>(3 991 443)</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

#### *1-1 Présentation générale*

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.
- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2021, à 55.000.000 dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal**

### *1-2-1 Impôt sur les sociétés :*

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### *1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

#### **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire.

### **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

##### *3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :*

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### *3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.



B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
  - a. Agences de location de voitures ;
  - b. Agences de voyage ;
  - c. Agriculture ;
  - d. Autres industries ;
  - e. Autres Services ;
  - f. BTP ;
  - g. Commerce ;
  - h. Industries Agroalimentaires ;
  - i. Industries mécaniques et électriques ;
  - j. Industries pharmaceutiques ;
  - k. Oléifacteurs ;
  - l. Promotion immobilière ;
  - m. Santé ;
  - n. Télécom et TIC ;
  - o. Tourisme.
  
2. La détermination pour chaque groupe de créances  $i$ , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année  $N$  du groupe de contreparties  $i$ .

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TMMgi (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

### 3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	4,50%
Autres industries	3,25%
Autres services	2,50%
BTP	3,25%
Commerce	1,00%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	4,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	7,50%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TPgi (N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPMgi

Il est à noter que les TPgi historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours d'une année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPMgi » observés durant les années antérieures, HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPRgi » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2021-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les

« actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### 3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### - **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

##### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité desdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### 3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4,0% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

### 3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### 3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### 3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Banques	13 198 513	13 482 535	19 345 402
- Caisses	3 831	3 001	994
<b>Total</b>	<b>13 202 344</b>	<b>13 485 536</b>	<b>19 346 396</b>

**NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>590 768 445</b>	<b>666 240 606</b>	<b>628 717 428</b>
Encours financiers	525 219 276	579 145 195	568 705 745
Impayés	65 611 961	83 335 071	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés	2 015 291	5 642 000	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 739 028)	(1 898 082)	(3 291 872)
Valeurs à l'encaissement	660 945	16 423	1 133 835
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>9 106 945</b>	<b>10 736 311</b>	<b>2 442 951</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>599 875 390</b>	<b>676 976 918</b>	<b>631 160 379</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(12 990 344)	(9 592 808)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 204 357)	(28 087 721)	(27 415 026)
Provisions collectives	(4 672 844)	(2 951 000)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 114 307)	(4 987 235)	(4 402 644)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>543 805 259</b>	<b>631 269 873</b>	<b>585 072 547</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>571 148 696</b>
<b>Addition de la période</b>	
- Investissements	112 765 965
- Relocations	10 577 825
- Consolidations	29 592
<b>Retraits de la période</b>	
- Remboursement du capital	(142 492 657)
- Relocations	(8 262 305)
- Cessions à la valeur résiduelle	(172 435)
- Cessions anticipées	(9 268 460)
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>534 326 221</b>



L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Créance à plus de cinq ans		3 975 876	5 581 829	5 934 592
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		331 818 341	334 265 931	356 027 928
- Créance à moins d'un an		266 389 990	288 746 599	285 577 019
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<b>602 184 206</b>	<b>628 594 359</b>	<b>647 539 539</b>
- Revenus à plus de cinq ans		653 275	644 103	964 082
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		46 110 259	39 845 263	48 647 648
- Revenus à moins d'un an		52 516 104	51 868 409	53 360 936
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<b>99 279 639</b>	<b>92 357 775</b>	<b>102 972 667</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 273 199	4 842 097	5 254 225
- Contrats suspendus ordinaires	<b>(4)</b>	-	11 209 803	-
- Contrats suspendus contentieux	<b>(5)</b>	17 041 509	26 856 711	18 884 647
- Contrats en cours	<b>(6)</b>	9 106 945	10 736 311	2 442 951
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)+(6)</b>	<b>534 326 221</b>	<b>589 881 506</b>	<b>571 148 696</b>

## Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	377 361 136	105 681 236	9 921 685	4 115 705	28 139 513	525 219 276
Impayés	3 045 647	14 313 840	3 485 359	4 516 498	40 250 618	65 611 961
Contrats en instance de mise en force	8 283 703	823 242	-	-	-	9 106 945
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>388 690 485</b>	<b>120 818 318</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>68 390 130</b>	<b>599 938 181</b>
Avances reçues (*)	(8 209 091)	(16 172)	-	-	(678 396)	(8 903 659)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>380 481 395</b>	<b>120 802 146</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>67 711 734</b>	<b>591 034 523</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>35 454 754</b>	<b>650 194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36 104 948</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>415 936 148</b>	<b>121 452 340</b>	<b>13 407 044</b>	<b>8 632 203</b>	<b>67 711 734</b>	<b>627 139 470</b>
Produits réservés	-	-	(598 525)	(620 732)	(3 895 050)	(5 114 307)
Provisions sur encours financiers	-	-	(77 534)	(240 925)	(12 671 884)	(12 990 344)
Provisions sur impayés	-	-	(613 582)	(1 330 715)	(31 260 060)	(33 204 357)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 289 641)</b>	<b>(2 192 373)</b>	<b>(47 915 274)</b>	<b>(51 397 287)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>415 936 148</b>	<b>121 452 340</b>	<b>12 117 403</b>	<b>6 439 831</b>	<b>19 796 461</b>	<b>575 742 183</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>2,14%</b>	<b>1,38%</b>	<b>10,80%</b>	
				<b>14,31%</b>		
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020</b>				<b>11,36%</b>		
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2020</b>				<b>13,92%</b>		
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>9,62%</b>	<b>25,40%</b>	<b>70,76%</b>	
				<b>57,27%</b>		
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020</b>				<b>55,93%</b>		
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2020</b>				<b>44,30%</b>		

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

**NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement**

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Actions cotées	1 317 347	1 449 323	1 317 347
- Titres SICAV	125 651	-	-
- Certificats de dépôts	-	5 500 000	27 000 000
<b>Total brut</b>	<b>1 442 998</b>	<b>6 949 323</b>	<b>28 317 347</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(142 216)	(467 637)	(131 127)
<b>Total net</b>	<b>1 300 782</b>	<b>6 481 685</b>	<b>28 186 220</b>

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,720	92 997	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	12,150	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,900	34 159	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,700	-	0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	5,330	15 061	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	62,000	-	0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>142 216</b>	

**NOTE 7 : Portefeuille d'investissement**

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	40,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

## Note 8: Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	698 897	-	-	-	-	698 897	620 318	25 319	-	-	645 637	-	53 260
Logiciels en cours		34 293	-	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 419 732</b>	-	-	-	-	<b>1 419 732</b>	<b>620 318</b>	<b>25 319</b>	-	-	<b>645 637</b>	-	<b>774 095</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	32 144	-	-	-	10 532 250	1 375 393	233 945	-	-	1 609 338	-	8 922 912
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	128 823	-	2 100	-	1 179 615	441 212	93 626	2 100	-	532 738	-	646 877
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	45 225	-	-	-	1 185 189	640 602	30 196	-	-	670 798	-	514 391
Matériel informatique	33,3%	880 889	14 350	-	-	97 700	797 539	734 729	52 726	-	97 647	689 808	-	107 731
Installations générales	10,0%	2 536 657	83 470	-	-	-	2 620 127	412 914	118 600	-	-	531 514	-	2 088 614
Autres matériels	10,0%	102 930	-	-	-	-	102 930	45 213	3 045	-	-	48 258	-	54 672
Immobilisations en cours		3 209 314	93 041	29 401	-	-	3 331 756	-	-	-	-	-	-	3 331 756
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	5 891	(29 401)	-	-	109 366	-	-	-	-	-	-	109 366
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>25 475 768</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>25 778 913</b>	<b>3 650 063</b>	<b>532 138</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 082 455</b>	<b>250 000</b>	<b>21 446 458</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>26 895 499</b>	<b>402 945</b>	-	<b>2 100</b>	<b>97 700</b>	<b>27 198 645</b>	<b>4 270 382</b>	<b>557 457</b>	<b>2 100</b>	<b>97 647</b>	<b>4 728 092</b>	<b>250 000</b>	<b>22 220 553</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

**NOTE 9 : Autres actifs**

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Charges reportées	1 830 833	1 569 402	2 206 826
- Dépôts et cautionnements versés	53 200	54 800	53 200
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 843 380	1 504 094	1 615 206
- Personnel, avances et acomptes	85 593	67 904	34 191
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	1 362 168	1 076 367	1 426 054
- Etat, compte d'attente TVA	1 418 235	1 284 680	1 096 835
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	44 549	96 809	77 547
- Débiteurs divers	162 354	55 393	63 178
- Charges constatées d'avances	42 301	178 537	39 646
<u>Total brut</u>	<u>7 192 764</u>	<u>6 238 139</u>	<u>6 962 834</u>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions	(246 009)	(170 089)	(170 089)
<u>Montant net</u>	<u>6 946 755</u>	<u>6 068 050</u>	<u>6 792 746</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279		368 279	158 279	-	158 279	210 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 075 813	151 225	8 227 038	6 078 986	527 218	6 606 204	1 620 833
<b>TOTAUX</b>		9 119 659	151 225	9 270 884	6 912 832	527 218	7 440 051	1 830 833

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 527 218 figure parmi les charges financières.

**NOTE 10 : Concours bancaires**

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
Banques, découverts	6 644	37 235 521	-
<u>Total</u>	<u>6 644</u>	<u>37 235 521</u>	<u>-</u>

**NOTE 11 : Dettes envers la clientèle**

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Avances et acomptes reçus des clients	8 903 659	8 035 911	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>8 909 659</u>	<u>8 041 911</u>	<u>6 870 947</u>

**NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Banques locales	175 714 654	198 599 270	191 465 371
- Banques étrangères	31 917 584	41 486 612	37 055 299
- Emprunts obligataires	220 621 680	185 739 680	241 163 680
- Certificats de dépôt	13 000 000	74 500 000	37 500 000
- Certificats de leasing	-	26 000 000	6 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>441 253 918</u>	<u>526 325 561</u>	<u>513 184 350</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 944 013	2 569 851	2 210 337
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	778 581	1 218 510	930 634
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 908 700	6 675 463	10 018 917
- Intérêts courus sur certificats de leasing	-	175 347	194 250
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(102 165)	(2 132 271)	(500 784)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>13 529 128</u>	<u>8 506 901</u>	<u>12 853 354</u>
<u>Total</u>	<u>454 783 046</u>	<u>534 832 462</u>	<u>526 037 704</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :



**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2021**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2019	2020		Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>											
Certificats de Leasing BEST LEASE	6 000 000	Remboursement après 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
<u>Sous-total</u>			6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
Certificats de dépôt	13 000 000	Remboursement après 30 jours, 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	37 500 000	56 000 000	(80 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<u>Sous-total</u>			37 500 000	56 000 000	(80 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			43 500 000	56 000 000	(86 500 000)	-	-	-	13 000 000	-	13 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 644 000	-	(2 644 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2021)	2 576 000	-	-	-	-	-	2 576 000	-	2 576 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2022)	7 520 000	-	(3 760 000)	-	-	-	3 760 000	-	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2022)	7 794 000	-	-	-	-	-	7 794 000	3 897 000	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	17 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	9 332 000	4 666 000	4 666 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	19 122 000	-	-	-	-	-	19 122 000	11 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	14 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 000 000	6 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	16 621 680	-	-	-	-	-	16 621 680	11 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	35 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	27 412 000	19 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 780 000	6 780 000	4 000 000
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	14 362 000	-	(1 138 000)	-	-	-	13 224 000	10 124 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	15 000 000	-	-	-	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	40 000 000	-	-	-	-	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 600 000	2 400 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			241 163 680	15 000 000	(35 542 000)	-	-	-	220 621 680	154 222 680	66 399 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	2 284 441	-	(428 317)	-	-	-	1 856 124	999 490	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	9 333 334	-	(666 667)	-	-	-	8 666 667	7 333 333	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	6 666 667	-	(444 444)	-	-	-	6 222 222	5 333 334	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 142 858	-	(214 286)	-	-	-	1 928 571	1 499 999	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	16 628 000	-	(3 325 600)	50 163	(70 466)	(38 097)	13 244 000	6 622 000	6 622 000
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			37 055 299	-	(5 079 315)	50 163	(70 466)	(38 097)	31 917 584	21 788 156	10 129 428

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	714 286	-	(357 143)	-	-	-	357 143	-	357 143
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	450 000	-	(150 000)	-	-	-	300 000	150 000	150 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 132 506	-	(557 154)	-	-	-	575 352	-	575 352
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	200 000	-	(100 000)	-	-	-	100 000	-	100 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(500 000)	-	-	-	250 000	-	250 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	315 789	-	(315 789)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 747	-	(224 854)	-	-	-	232 893	-	232 893
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	686 307	-	(337 067)	-	-	-	349 240	-	349 240
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	688 035	-	(338 000)	-	-	-	350 035	-	350 035
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 233	-	(224 674)	-	-	-	232 559	-	232 559
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(500 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 052 632	-	(526 316)	-	-	-	526 316	-	526 316
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(545 149)	-	-	-	1 152 394	-	1 152 394
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(545 149)	-	-	-	1 152 394	-	1 152 394
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 781 119	-	(756 803)	-	-	-	2 024 316	420 688	1 603 629
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(500 000)	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	900 000	-	(300 000)	-	-	-	600 000	-	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 979 071	-	(538 548)	-	-	-	1 440 523	299 365	1 141 158
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 184 063	-	(321 779)	-	-	-	862 285	179 382	682 903
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 200 000	-	(300 000)	-	-	-	900 000	300 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 862 398	-	(2 142 936)	-	-	-	5 719 462	1 187 149	4 532 313
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 231 636	-	(526 333)	-	-	-	1 705 303	590 300	1 115 003
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	2 500 000	500 000	2 000 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 791 139	-	(509 372)	-	-	-	2 281 766	1 192 316	1 089 450
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 188 345	-	(295 227)	-	-	-	2 893 118	2 262 261	630 857
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 190 523	-	(294 747)	-	-	-	2 895 776	2 265 432	630 344
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 083 333	-	(166 667)	-	-	-	1 916 666	1 583 332	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 250 000	-	(500 000)	-	-	-	1 750 000	750 000	1 000 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	587 397	-	(106 407)	-	-	-	480 990	252 192	228 797
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 277 362	-	(207 677)	-	-	-	1 069 685	623 061	446 625
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	612 471	-	(111 066)	-	-	-	501 405	262 897	238 509
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	641 412	-	(116 168)	-	-	-	525 245	275 396	249 848
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	5 894 843	-	(604 917)	-	-	-	5 289 925	3 980 997	1 308 929
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 250 000	-	(500 000)	-	-	-	3 750 000	2 750 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 500 000	-	(500 000)	-	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	42 500 000	-	(3 644 568)	-	-	-	38 855 433	29 432 614	9 422 818
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	425 893	-	(106 474)	-	-	-	319 419	106 471	212 948
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	273 056	-	(68 266)	-	-	-	204 790	68 258	136 532
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	269 596	-	(67 400)	-	-	-	202 196	67 396	134 800
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	259 719	-	(64 930)	-	-	-	194 789	64 929	129 860
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 314 227	-	(384 744)	-	-	-	1 929 482	1 113 757	815 726
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 315 218	-	(385 432)	-	-	-	1 929 787	1 113 864	815 923
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	251 078	-	(68 478)	-	-	-	182 600	45 644	136 956
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	272 884	-	(68 222)	-	-	-	204 662	68 218	136 444
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	289 679	-	(72 420)	-	-	-	217 259	72 419	144 840
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	38 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	34 000 000	26 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	883 500	-	(93 000)	-	-	-	790 500	604 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 470 000	-	(260 000)	-	-	-	2 210 000	1 690 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	361 000	-	(38 000)	-	-	-	323 000	247 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	855 000	-	(90 000)	-	-	-	765 000	585 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 250 000	-	(131 579)	-	-	-	1 118 421	855 263	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(78 947)	-	-	-	671 053	513 158	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 254 000	-	(342 526)	-	-	-	2 911 474	2 226 421	685 053
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	12 200 000	49 300 000	(33 000 000)	-	-	-	28 500 000	-	28 500 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	13 000 000	6 000 000	(10 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>			191 465 371	55 300 000	(71 050 717)	-	-	-	175 714 654	87 699 680	88 014 974
<u>Total général</u>			513 184 350	126 300 000	(198 172 032)	50 163	(70 466)	(38 097)	441 253 918	263 710 516	177 543 402

**NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	190 029	537 242	386 886
<b>Sous total</b>	<b>190 029</b>	<b>537 242</b>	<b>386 886</b>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décénales	9 866	83 567	85 164
- Fournisseurs, retenue de garantie	176 882	236 754	242 798
<b>Sous total</b>	<b>186 748</b>	<b>320 321</b>	<b>327 962</b>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	1 905 507	1 013 271	337 345
- Effets à payer	59 095 153	30 147 110	62 340 033
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<b>Sous total</b>	<b>61 008 490</b>	<b>31 168 211</b>	<b>62 685 208</b>
<b>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>61 385 266</b>	<b>32 025 774</b>	<b>63 400 056</b>

**NOTE 14 : Autres passifs**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Personnel, rémunérations dues	5 360	1 533	1 733
- Personnel, provisions pour congés payés	322 246	205 579	254 117
- Etat, retenues sur salaires	189 606	169 154	175 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	482 001	393 050	545 546
- Etat, retenues sur TVA	-	-	10 888
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 700	111 785	38 091
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	-	3 750
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation	-	6 284	-
- Etat, contribution sociale de solidarité	300	-	300
- Etat, contribution conjoncturelle	-	7 500	5 000
- Etat, autres impôts et taxes à payer	156 055	253 732	115 975
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	9 667	6 167	14 034
- Etat, TVA à payer	929 788	913 101	1 630 717
- Dettes fiscales	3 245 056	8 715 430	3 894 068
- CNSS	404 220	388 198	383 312
- CAVIS	54 748	55 870	54 205
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	60 065	37 850	41 255
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63	63
- Crédoeurs divers	319 470	147	362 431
- Prestataires Assurances	45 668	439 997	60 811
- Diverses Charges à payer	709 875	947 756	833 121
- Produits perçus d'avances	-	4 585	-
- Ecart de conversion	70 466	494 766	50 163
- Provisions pour risques et charges (Voir note 12)	901 254	764 137	816 254
<b>Total</b>	<b>7 912 608</b>	<b>13 916 684</b>	<b>9 290 926</b>

**NOTE 15 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Capital social	(A)	55 000 000	40 180 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 102 363	3 930 605	3 930 605
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		-	132 599	72 956
- Primes d'émission		-	13 996 000	-
- Actions propres	(C)	(404 890)	(403 879)	(403 879)
- Complément d'apport		10 532	-	10 532
- Résultats reportés		3 263 397	8 297 198	7 426 598
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>66 859 380</b>	<b>71 020 501</b>	<b>70 924 790</b>
Résultat de la période (1)		(1 620 958)	(7 780 900)	(3 991 443)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(E)	<b>65 238 422</b>	<b>63 239 601</b>	<b>66 933 347</b>
Nombre d'actions (2)		10 925 263	10 926 152	10 925 871
Résultat par action (1) / (2)	(D)	(0,148)	(0,712)	(0,365)

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2021 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, seront fixées par le Conseil d'Administration de la Société.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	74 407	403 879
Achats de la période	345	1 011
Solde au 30 juin 2021	74 752	404 890

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2021, 0,684% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 30 JUIN 2021**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	3 991 443
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758				4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Résultat de la période close au 30 juin 2021									(1 620 958)	(1 620 958)
Solde au 30 juin 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	(1 620 958)	65 238 422

**NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Intérêts de leasing	34 024 432	33 168 097	65 606 263
- Intérêts de retard	1 195 347	364 965	1 275 113
- Prélouer	11 707	12 754	116 025
- Frais de dossier	210 794	136 741	419 820
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	294 204	199 320	425 753
- Frais de rejet	527 677	621 549	1 137 510
<b>Total</b>	<b>36 264 160</b>	<b>34 503 425</b>	<b>68 980 483</b>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	1 228 974	191 273	694 595
Intérêts de retard antérieurs	134 593	17 270	69 429
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 987 583)	(1 973 947)	(1 885 030)
Intérêts de retard	(87 647)	(39 415)	(99 223)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(711 663)</b>	<b>(1 804 820)</b>	<b>(1 220 229)</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>35 552 498</b>	<b>32 698 606</b>	<b>67 760 255</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	549 821 098	626 692 070	626 692 070
. A la fin de la période	508 177 767	541 078 681	549 821 098
. Moyenne (A)	528 999 432	583 885 376	588 256 584
- Intérêts de la période (B)	34 024 432	33 168 097	65 606 263
- Taux moyen (B) / (A)	13,28%	11,68%	11,15%

**NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Intérêts des emprunts obligataires	10 693 375	7 971 958	17 351 788
- Intérêts des crédits des banques locales	8 292 374	9 026 564	19 366 724
- Intérêts des crédits des banques étrangères	960 468	1 402 402	2 433 933
- Intérêts des autres opérations de financement	1 200 160	5 446 018	9 027 718
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	527 218	387 346	804 716
<b>Total des charges financières des emprunts (A)</b>	<b>21 673 595</b>	<b>24 234 288</b>	<b>48 984 880</b>
- Intérêts des comptes courants	5 604	1 883 929	1 894 296
- Autres charges financières	(78 572)	388 169	585 698
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>(72 968)</b>	<b>2 272 097</b>	<b>2 479 994</b>
<b>Total général</b>	<b>21 600 627</b>	<b>26 506 385</b>	<b>51 464 874</b>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	513 184 350	529 661 930	529 661 930
. A la fin de l'exercice	441 253 918	526 325 561	513 184 350
. Moyenne (B)	477 219 134	527 993 746	521 423 140
- Taux moyen (A) / (B)	9,29%	9,39%	9,39%

**NOTE 18 : Produits des placements**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dividendes	218 727	1 234	631 427
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	-	11 328
- Revenus des comptes créditeurs	114 646	118 697	256 855
- Moins values sur cession des titres cotés	-	-	(216 669)
- Revenus des certificats de dépôt	161 426	27 586	429 777
- Revenus des comptes courants associés	11 250	11 250	22 500
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	3 750	3 750
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(20 995)	-	(161 974)
<u>Total</u>	<u>490 804</u>	<u>162 517</u>	<u>976 994</u>

**NOTE 19 : Autres produits d'exploitation**

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits locatifs	18 173	17 307	35 037
<u>Total</u>	<u>18 173</u>	<u>17 307</u>	<u>35 037</u>

**NOTE 20 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Salaires et complément de salaires	3 249 039	3 031 928	6 376 834
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	613 977	577 345	1 136 741
- Autres charges sociales	229 139	216 151	607 448
<u>Total</u>	<u>4 092 155</u>	<u>3 825 423</u>	<u>8 121 023</u>

**NOTE 21 : Dotations aux amortissements**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	25 319	31 240	59 791
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	532 138	241 911	591 669
<u>Total</u>	<u>557 457</u>	<u>273 151</u>	<u>651 460</u>



**NOTE 22 : Autres charges d'exploitation**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Achat de matières et fournitures	193 818	120 843	372 261
<u>Total des achats</u>	<u>193 818</u>	<u>120 843</u>	<u>372 261</u>
- Locations	165 024	246 964	470 663
- Entretien et réparations	58 487	28 831	82 667
- Primes d'assurances	232 437	100 752	204 226
- Etudes, recherches et services extérieurs	710	-	491
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>456 658</u>	<u>376 547</u>	<u>758 047</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	185 997	150 608	472 078
- Publicités, publications, relations publiques	106 240	181 262	212 129
- Déplacements, missions et réceptions	72 212	82 262	126 909
- Frais postaux et de télécommunications	134 107	141 620	291 597
- Services bancaires et assimilés	161 230	318 477	451 228
- Autres	231 767	173 574	353 346
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>891 552</u>	<u>1 047 804</u>	<u>1 907 287</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	50 000	-	-
- Jetons de présence	56 250	56 250	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>131 250</u>	<u>81 250</u>	<u>162 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	96 494	91 989	183 039
- T.C.L	82 648	65 951	157 393
- Droits d'enregistrement et de timbres	28 129	22 485	52 238
- Autres impôts et taxes	13 002	6 674	12 713
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>220 272</u>	<u>187 099</u>	<u>405 384</u>
<u>Total général</u>	<u>1 893 550</u>	<u>1 813 542</u>	<u>3 605 478</u>

**NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	12 404 352	9 064 055	9 592 779
- Dotations aux provisions collectives	-	-	1 721 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 133 715)	(998 236)	(2 283 426)
<u>Total</u>	<u>9 270 637</u>	<u>8 065 819</u>	<u>9 031 197</u>

**NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions**

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	75 920	130	131
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	19 006	10 887	8 588
- Dotations aux provisions pour risques et charges	85 000	73 883	126 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(7 917)	(153 194)	(487 405)
<u>Total</u>	<u>172 009</u>	<u>(68 294)</u>	<u>(352 686)</u>

**NOTE 25 : Autres pertes ordinaires**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Apurement de comptes	13 669	-	-
- Pénalités	-	288 909	339 416
- Mise en rebut d'immobilisations	53	-	5 417
- Autres pertes ordinaires	100	10	17
<u>Total</u>	<u>13 822</u>	<u>288 919</u>	<u>344 850</u>

**NOTE 26 : Autres gains ordinaires**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	750	116 853	255 853
- Ristourne TFP	-	-	28 996
- Autres gains sur éléments exceptionnels	22	1 939	27
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>118 791</b>	<b>284 876</b>

**NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2021 correspond au minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires TTC.

**NOTE 28 : Encaissements reçus des clients**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	60 732 435	62 551 653	62 551 653
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(65 611 961)	(83 335 071)	(60 732 435)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	1 133 835	707 608	707 608
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(660 945)	(16 423)	(1 133 835)
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en début de période	+ Note 5	1 437 285	-	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en fin de période	- Note 5	(2 015 291)	(5 642 000)	(1 437 285)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(6 864 947)	(7 369 719)	(7 369 719)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	8 903 659	8 035 911	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(3 291 872)	(2 847 531)	(2 847 531)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	2 739 028	1 898 082	3 291 872
- TVA collectée		31 404 395	26 469 824	57 434 844
- TVA collectée sur avances et acomptes		(321 400)	(110 171)	77 674
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	176 517 089	162 495 423	334 063 015
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	2 257 901	1 352 635	3 409 257
- Consolidation		(29 592)	-	(126 354)
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(2 315 519)	(4 708 906)	(8 014 499)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	172 435	37 392	273 139
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	9 268 460	5 862 856	12 635 494
<b>Encaissements reçus des clients</b>		<b>213 454 993</b>	<b>165 381 563</b>	<b>399 647 846</b>

**NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	62 685 208	73 681 051	73 681 051
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(61 008 490)	(31 168 211)	(62 685 208)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	112 765 965	72 904 711	196 877 766
- TVA sur Investissements	+	18 989 498	12 533 964	33 768 315
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	3 750	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	-	(3 750)
<b>Investissements dans les contrats de leasing</b>		<b>133 435 932</b>	<b>127 951 515</b>	<b>241 638 174</b>

## NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(34 191)	(41 140)	(41 140)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	85 593	67 904	34 191
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(53 200)	(54 800)	(54 800)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	53 200	54 800	53 200
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(39 646)	(56 964)	(56 964)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	42 301	178 537	39 646
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	386 886	586 141	586 141
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(190 029)	(537 242)	(386 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 733	1 533	1 533
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(5 360)	(1 533)	(1 733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	254 117	215 541	215 541
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(322 246)	(205 579)	(254 117)
- Produits perçus d'avance en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Produits perçus d'avance en fin de période	- Note 14	-	(4 585)	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	175 093	195 984	195 984
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(189 606)	(169 154)	(175 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	545 546	506 671	506 671
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(482 001)	(393 050)	(545 546)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	383 312	450 745	450 745
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(404 220)	(388 198)	(383 312)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	54 205	74 142	74 142
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(54 748)	(55 870)	(54 205)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	41 255	38 916	38 916
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(60 065)	(37 850)	(41 255)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	833 121	819 155	819 155
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(709 875)	(947 756)	(833 121)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	376 039	290 000	548 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(147 866)	(137 048)	(283 935)
- TVA, payée sur biens et services	+	236 044	584 144	1 172 322
- Charges de personnel	+ Note 20	4 092 155	3 825 423	8 121 023
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 893 550	1 813 542	3 605 478
- Impôts et taxes	- Note 22	(220 272)	(187 099)	(405 384)
- Charges à répartir	+ Note 9	-	120 000	210 000
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 540 825</u>	<u>6 605 312</u>	<u>13 155 197</u>

## NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	151 225	381 929	1 346 725
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	38 091	46 727	46 727
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 700)	(111 785)	(38 091)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	10 018 917	10 661 840	10 661 840
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(10 908 700)	(6 675 463)	(10 018 917)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	3 140 971	3 725 223	3 725 223
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 722 594)	(3 788 362)	(3 140 971)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(500 784)	(380 369)	(380 369)
- Charges constatées d'avance sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	102 165	2 132 271	500 784
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	194 250	432 459	432 459
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	(175 347)	(194 250)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	21 600 627	26 506 385	51 464 874
- Différence de change sur emprunts	Note 12	38 097	18 504	507
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(527 218)	(387 346)	(804 716)
		<b>20 618 348</b>	<b>32 386 667</b>	<b>53 601 824</b>

Intérêts payés

## NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 426 054)	(1 121 053)	(1 121 053)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 362 168	1 076 367	1 426 054
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	5 000	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	(7 500)	(5 000)
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	300	27 116	27 116
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(300)	-	(300)
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation début de période	+ Note 14	-	-	-
- Etat, retenues au titre de la caisse générale de compensation fin de période	- Note 14	-	(6 284)	-
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	10 888	63 200	63 200
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	(10 888)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	115 975	221 876	221 876
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(156 055)	(253 732)	(115 975)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	14 034	6 467	6 467
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(9 667)	(6 167)	(14 034)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	3 894 068	6 301 709	6 301 709
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(3 245 056)	(8 715 430)	(3 894 068)
- TVA payée		12 879 783	14 109 420	22 534 296
- Impôts et taxes	+ Note 22	220 272	187 099	405 384
- Contribution conjoncturelle		-	7 500	23 077
- Contribution sociale de solidarité		300	300	300
- Impôts sur les bénéfices		82 648	65 376	159 032
		<b>13 748 302</b>	<b>11 956 263</b>	<b>26 007 193</b>

Impôts et taxes payés

**NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	-	9 000	62 071
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	402 945	1 474 298	2 953 214
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	327 962	276 518	276 518
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(186 748)	(320 321)	(327 962)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>544 159</u>	<u>1 439 495</u>	<u>2 963 841</u>

**NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	5 147	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53		5 417
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations	- Note 25	(53)	-	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	750	116 853	255 853
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>750</u>	<u>122 000</u>	<u>261 000</u>

**NOTE 35 : Dividendes et autres distributions**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	72 956	61 102	120 745
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>72 956</u>	<u>61 102</u>	<u>120 745</u>

**NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation**

		30 juin 2021	30 juin 2020	31 Décembre 2020
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	77 547	256 372	256 372
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(44 549)	(96 809)	(77 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	63 178	88 045	88 045
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(162 354)	(55 393)	(63 178)
- Placements en début de période	+ Note 6	28 317 347	1 449 323	1 449 323
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 442 998)	(6 949 323)	(28 317 347)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(362 431)	(479 224)	(479 224)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	319 470	147	362 431
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(60 811)	(18 181)	(18 181)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	45 668	439 997	60 811
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	380 152	28 820	642 755
- Moins values sur cessions titres cotés		-	-	(216 669)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	110 651	133 697	550 908
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	22	1 939	29 023
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(13 769)	(288 919)	(339 433)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>27 227 126</u>	<u>(5 489 511)</u>	<u>(26 071 913)</u>

## NOTE 37 : Informations sur les parties liées

### Engagement Leasing

#### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force 19 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 260 113 dinars.

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 25 251 071 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 700 325 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 12 397 408 dinars.

#### NIDA SA

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars.

Au 30 juin 2021, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 2 305 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2021, à 124 865 dinars.

#### Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 4 725 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 82 681 dinars.

#### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 306 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 169 995 dinars.

#### UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 88 249 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 992 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 17 449 dinars.

#### STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 616 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 176 870 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 706 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 11 691 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ces contrats s'élève à 8 227 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 117 434 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2021, sur ce contrat.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 1 157 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 20 359 dinars.

STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée 30 juin 2021 sur ce contrat s'élève à 8 166 dinars.

Au 30 juin 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 121 836 dinars.

### Certificats de dépôt

#### Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 85.608 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.000.000 DT.

#### Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 24 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 119.212 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 3.000.000 DT.

#### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 27 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 57.692 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.500.000 DT.

#### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des



dirigeants communs, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 22.333 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 500.000 DT.

#### Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10 %.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 273 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 1.500.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2021 au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 22.044 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 500.000 DT.

#### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1-HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 12 avril 2021 et échéant le 9 octobre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 18.900 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 1.000.000 DT.

#### Ali Sabri ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 22 juillet 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 119.212 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2021, à 3.000.000 DT.

#### Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 Juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

**Avances en compte courant associé**

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2021, s'élève à 11.250 dinars.

**Convention d'assistance et de conseil**

Le conseil d'administration réuni le 31 mars 2021, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2021, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

**Location de voitures**

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2021 sont au nombre de 13.

Les charges supportées, au 30 juin 2021, s'élèvent à 132 928 DT.

**NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.